

Réunion du collège 1 du 01/03/12
relevé de conclusions

Animée par Jean-Louis Deysson et Jean-Paul Chevillotte avec Jean-Paul Rathier et Alexandra Martin

Constat n°1 :

14 personnes présentes et 6 excusées sur 25 membres associés dans ce collège.

A — Présentation du relevé des conclusions de la réunion du Conseil Consultatif de Gérance du 8/11/11 et des projets en cours.

1) Transfert de gestion de l'association Script à la SCIC CSA

2) Prévisionnel 2012

Prévisionnel 2012 : total des produits 86 000 € ; total des charges 84 600 € ; résultat 1400 €.

Jean-Paul Rathier précise qu'à ce jour nous n'avons pas de retours précis sur le montant des subventions attribuées par les partenaires, estimées pour 2012 à 60 000 euros.

Alexandra Martin précise que depuis janvier, nous avons déjà réalisé environ 1/3 des produits d'activités de formations pour 2012. Elle informe également de l'obtention du numéro d'activité en qualité d'organisme de formation par la DIRECCTE.

3) Lettre de mission d'expertise comptable proposée par le Cabinet Lopès-Verdon pour la SCIC.

Jean-Paul Chevillotte informe les associés du vote à l'unanimité par le CCG de la proposition de suivi comptable par le cabinet Lopès-Verdon.

4) Contrats de travail et conventions

• Contrats

- 1/4 temps direction pédagogique pour Jean-Paul Rathier. À noter que le mandat de gérant ne peut pas faire l'objet d'une rémunération. Le CCG a mandaté Christian Fillatreau pour signer le contrat de Jean-Paul Rathier.
- 1/2 temps coordination Alexandra Martin
(proposition d'embauche effective au 1^{er} janvier 2012)

- **Convention à établir entre la SCIC et Script pour les prestations de suivi administratif et comptable du Pôle**

Jean-Paul Rathier rappelle le principe de refacturation « au franc le franc » adopté par le CCG pour les prestations de suivi administratif et comptable assurées par Script. Etant refacturées au franc le franc et évaluées en dessous du seuil de 60 000 euros par an, ces prestations ne seront pas assujetties à la TVA.

- **Convention à établir entre la SCIC et l'Institut Bergonié pour l'hébergement du Pôle et les prestations réalisées pour le compte de la SCIC.**

Même principe de refacturation que pour Script.

Une mise à disposition d'un bureau de 15m² sera disponible d'ici l'été. Il faut maintenant voir les contraintes logistiques et organisationnelles en fonction des rythmes de travail de Jean-Paul Rathier et Alexandra Martin.

5) Actions engagées (2^e semestre 2011) et programme 2012

- **Accompagnement des porteurs de projets**

Jean-Paul Rathier rappelle que depuis septembre 2011 l'équipe du Pôle a accompagné de nombreux porteurs de projets et organisé une journée d'information sur la politique Culture et Santé à Boulazac, en Dordogne. Cette journée a regroupé une centaine de personnes (avec une répartition équitable entre professionnels du secteur culturel et des secteurs sanitaire et médico-social). En conclusion de cette journée, le Vice-Président du CG 24 a confirmé la volonté pour l'institution d'être signataire de la prochaine convention Culture et Santé en Aquitaine, aux côtés de la DRAC, de l'ARS et de la Région Aquitaine.

Une journée devrait être programmée à Villeneuve-sur-Lot courant 2012.

Pour les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, des contacts sont en cours.

- **Formations et recherche-action**

Jean-Louis Deysson rappelle la proposition de formation qui s'est déroulée en 2011 avec 4 établissements hospitaliers (Institut Bergonié, CH Charles Perrens, CH Cadillac et CH de Blaye) en partenariat avec les 3 agences culturelles du Conseil régional.

Jean-Paul Rathier rappelle l'objectif de renouveler ces propositions de formations sur la méthodologie du projet en 2012, en direction de professionnels de la culture et de la santé.

Parallèlement seront proposées en 2012 des formations sur l'économie de ces projets artistiques et culturels développés en milieu hospitalier, et sur la communication de ces mêmes projets.

Jean-Paul Rathier présente également les formations spécifiques engagées sur 2012 :

- Les pratiques de la danse dans des établissements sanitaires et médico-sociaux en partenariat avec le Cuvier CDC et l'IDDAC ;
- Les pratiques de la musique dans des établissements sanitaires et médico-sociaux en partenariat avec le Rocher de Palmer : formation reportée au 2 mai.

Pôle de compétences Culture & Santé en Aquitaine

Société Coopérative d'Intérêt Collectif à responsabilité limitée et à capital variable / Siret : 532 837 796 00012 / APE : 8559A / N° de déclaration d'activité de formation professionnelle : 72 33 08580 33 / Siège social : Institut Bergonié, 229 Cours de l'Argonne 33 076 Bordeaux / Siège administratif : 17^{bis} Avenue S. Allende, 33 130 Bègles / Tel. : 06 30 57 73 53 / Email : contact@culture-sante-aquitaine.com / www.culture-sante-aquitaine.com

Une plaquette sur l'offre des formations doit être bouclée en juin pour une diffusion avant septembre dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux.

Plusieurs formations actions sont à l'étude avec les comités de pilotages des projets des CH de DAX, de Blaye.

Pour la recherche-action, une information est donnée sur différents contacts déjà établis avec Sarah Montero pour les Universités de Bordeaux 2 et Bordeaux 3. L'année 2012 est consacrée à la recherche de financement pour cette recherche/action qui se déroulerait sur les années 2013-2014.

- **Actions fédératrices (projet transfrontalier Aquitaine/Euskadi)**

Trois réunions de travail ont déjà eu lieu avec le CH de Bayonne, le CHU de San Sebastian, la Conférence Atlantique Transpyrénées, le Théâtre des Chimères et la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques pour la mise en route d'un projet entre Aquitaine et Euskadi.

6) Tarification des prestations pour les actions de formation

Jean-Paul Rathier rappelle les décisions du CCG : 600 € /j pour le directeur pédagogique et 300 € /j pour la coordinatrice.

Le coût stagiaire est validé à 200 € /j.

Jean-Louis Deysson signale que ces coûts sont très bas.

Jean-Paul Rathier rappelle que pour le secteur culturel c'est un coût de formation abordable pour les structures culturelles.

Le coût stagiaire pourra être réévalué ultérieurement.

7) Création d'un cercle des partenaires aquitains pour le mécénat culturel sur la thématique Culture et Santé

Jean-Paul Rathier informe du travail mené par Bernadette Eymery accueillie en stage au Pôle pour 6 semaines. Sa recherche fait apparaître une complexité qui devra être mise en débat au sein du CCG et plus largement peut-être au sein de l'Assemblée générale.

B — Propositions et suggestions pour la réunion du CCG du 6/03

1) Les relevés de conclusions de réunion du Conseil Consultatif de Gérance peuvent-ils être transmis à l'ensemble des associés ?

2) Sur le site internet :

Nous lançons le site internet <http://culture-sante-aquitaine.com> dès la semaine prochaine

Jean-Paul Rathier indique qu'à partir de septembre 2012, un accès coopérateur sera créé.

Jean-Paul Chevillotte suggère qu'avec l'accès coopérateur soit donnée la possibilité

Pôle de compétences Culture & Santé en Aquitaine

Société Coopérative d'Intérêt Collectif à responsabilité limitée et à capital variable / Siret : 532 837 796 00012 / APE : 8559A / N° de déclaration d'activité de formation professionnelle : 72 33 08580 33 / Siège social : Institut Bergonié, 229 Cours de l'Argonne 33 076 Bordeaux / Siège administratif : 17^{bis} Avenue S. Allende, 33 130 Bègles / Tel. : 06 30 57 73 53 / Email : contact@culture-sante-aquitaine.com / www.culture-sante-aquitaine.com

à chaque membre associé de renseigner une fiche permettant une présentation de la personne.

La question d'un espace « forum », « espace collaboratif » ou « bureau virtuel » est posée pour permettre aux associés d'échanger directement via le site. Jean-Paul Rathier et Alexandra Martin signalent que la mise en ligne d'un forum nécessite un modérateur et que, matériellement, l'équipe ne peut pas assumer cette mission.

2) La publicité

Alexandra Martin demande s'il est judicieux de penser une campagne de communication sur les formations ?

Jean-Paul Chevillotte fait le parallèle avec la SCIC ECSESS qui a fait de la pub dans la gazette de l'Utopia. Ce qui a surtout fonctionné, c'est le bouche-à-oreille généré par les professionnels des «Utopia».

Jean-Paul Rathier précise que la plaquette de formation sera envoyée aux trois agences culturelles du Conseil régional qui prendront le relais de l'information. Parallèlement un envoi massif sera fait aux Directions générales des établissements de santé et médico-sociaux. Jean-Paul Chevillotte conseille à Alexandra de prendre contact avec Marie-Noëlle Garcia, en charge du secrétariat de la SCIC ECSESS, qui a élaboré un listing des structures du secteur médico-social.

Une prochaine réunion pourrait être organisée avant la réunion du Conseil consultatif de gérance du mois de juin. Il semble que le jeudi soir soit le jour le plus approprié pour caler ces réunions. Il sera important de caler les réunions en dehors des vacances scolaires.

Jean-Louis Deysson
Titulaire

Jean-Paul Chevillotte
Suppléant

Pôle de compétences Culture & Santé en Aquitaine

Société Coopérative d'Intérêt Collectif à responsabilité limitée et à capital variable / Siret : 532 837 796 00012 / APE : 8559A / N° de déclaration d'activité de formation professionnelle : 72 33 08580 33 / Siège social : Institut Bergonié, 229 Cours de l'Argonne 33 076 Bordeaux / Siège administratif : 17^{bis} Avenue S. Allende, 33 130 Bègles / Tel. : 06 30 57 73 53 / Email : contact@culture-sante-aquitaine.com / www.culture-sante-aquitaine.com